

# AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

## PROJET DE FABRICATION DE MATÉRIAUX ET DE RECYCLAGE DE BATTERIES ÉLECTRIQUES DANS LE DUNKERQUOIS CONCERTATION PRÉALABLE DU 5 FÉVRIER AU 31 MARS 2024 INCLUS

### Objet de la concertation préalable

La concertation préalable concerne le projet de fabrication de matériaux et de recyclage de batteries électriques dans le Dunkerquois conduit par Orano et XTC New Energy. Air Liquide France Industrie et RTE sont co-maîtres d'ouvrage associés, respectivement en charge de la fourniture d'oxygène et d'azote, et du raccordement électrique.

### Organisation et durée de la concertation préalable

Les maîtres d'ouvrage précités ont saisi la Commission nationale du débat public (CNDP), au titre de l'article L. 121-8 alinéa I du Code de l'environnement.

**Le 6 septembre 2023, la CNDP a décidé (DÉCISION N° 2023/107/ORANO\_XTC/1, consultable sur le site [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)) d'organiser une concertation préalable et a désigné trois garants : Christophe Bacholle, Jean-Louis Laure et Anne-Marie Royal.**

### La concertation se déroulera du 5 février au 31 mars 2024 inclus.

### Communes incluses dans le périmètre de la concertation préalable

Armbouts-Cappel, Bourbourg, Bray-Dunes, Cappelle-la-Grande, Coudekerque-Branche, Craywick, Dunkerque, Ghyselde, Grand-Fort-Philippe, Grande-Synthe, Gravelines, Leffrinckoucke, Loon-Plage, Oye-Plage, Saint-Georges-sur-l'Aa, Saint-Folquin, Saint-Omer-Cappelle, Spycker, Tétéghem-Coudekerque-Village, Zuydcoote.

La concertation concerne aussi tout le territoire dans un rayon de 30 kilomètres autour du site d'implantation du projet (situé sur les communes de Loon-Plage et de Gravelines).

### Rencontres publiques organisées dans le cadre de la concertation préalable

- **Forum de lancement de la concertation**, mardi 6 février 2024 à 18h00, salle Merlen à Gravelines
- **Atelier** « Enjeux techniques, effets sur l'environnement et sécurité industrielle », mardi 20 février 2024 à 18h00, espace Pierre de Coubertin à Bourbourg
- **Atelier** « Effets socio-économiques et sur l'aménagement du territoire », lundi 11 mars 2024 à 18h00, salle Coluche à Loon-Plage
- **Conférence-débat** « Mobilité électrique : quels enjeux pour les ressources en matériaux et le recyclage des batteries ? », mardi 12 mars à 17h00, Université du Littoral - Côte d'Opale - amphithéâtre des Darses à Dunkerque, également accessible en ligne (lien Zoom disponible sur le site internet de la concertation)

- **Réunion publique de partage des contributions**, jeudi 28 mars 2024 à 18h00, salle des commissions au siège de la Communauté urbaine de Dunkerque à Dunkerque
- **5 rencontres de proximité** : vendredi 16 février en milieu de journée à Grande-Synthe (galerie marchande d'Auchan), samedi 17 février matin au marché de Saint-Omer, mardi 20 février matin au marché de Bourbourg, vendredi 8 mars matin au marché de Gravelines. Une rencontre supplémentaire se tiendra à Calais ; sa date sera précisée sur le site internet de la concertation.
- **2 samedis exposition** : samedi 10 février à la journée Portes ouvertes de l'Université du Littoral - Côte d'Opale de Dunkerque (ULCO), samedi 24 février en journée au Palais de l'Univers et des Sciences (PLUS) à Cappelle-la-Grande
- **2 rencontres avec les lycéens** : Lycée de l'Europe à Dunkerque, Lycée technique et industriel à Coudekerque-Branche

### Les moyens d'information

- Le site internet [www.concertation-orano-xtcnewenergy.fr](http://www.concertation-orano-xtcnewenergy.fr) pour accéder à la documentation du projet et de la concertation ;
- Le **dossier de la concertation** ;
- La **synthèse du dossier de concertation** ;
- Le **dépliant illustré**.

Le dossier, la synthèse et le dépliant illustré seront mis à disposition dans toutes les mairies des communes précitées, et téléchargeables sur le site internet.

### Les moyens d'expression

- L'espace de contribution sur le site internet [www.concertation-orano-xtcnewenergy.fr](http://www.concertation-orano-xtcnewenergy.fr)
- Le numéro vert gratuit **03 74 47 15 48**
- **Par voie postale ou électronique aux maîtres d'ouvrage** : Concertation projet Orano XTC – 22 rue Chauvelot – 75015 PARIS - [contact@concertation-orano-xtcnewenergy-contribuer.fr](mailto:contact@concertation-orano-xtcnewenergy-contribuer.fr)

### Suites de la concertation préalable

À l'issue de la concertation préalable, les garants de la concertation disposeront d'un délai d'un mois pour rendre leur bilan. Ils transmettront ensuite ce bilan aux maîtres d'ouvrage, qui le publieront sans délai sur leur site Internet (articles L. 121-16-1 et R. 121-23 du Code de l'environnement). Ce bilan sera également consultable sur le site internet de la CNDP. Au plus tard dans un délai de deux mois après la publication du bilan des garants, les maîtres d'ouvrage rédigeront un document, rendu public, qui présentera les enseignements qu'ils tirent de la concertation et la manière dont ils en tiendront compte dans la suite des projets.